

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Au Fil de la Meuse - Hiver 2022-2023 - N° 56

Enfin...

Vous avez entre les mains le 56ème numéro de ce que nous appelons « la feuille ». Elle avait pris son envol en septembre 2016. Elle succédait aux 50 parutions de Traces Mosanes, lesquelles se sont étalées de mai 2012 à juin 2016. Dans l'une comme dans l'autre, les deux signataires de cet éditio en ont été et en sont toujours les chevilles ouvrières. Aussi, ils ont su s'entourer de francs et précieux collaborateurs. Que ceux-ci sachent toute notre estime vis-à-vis d'eux.

Que d'eau a coulé sous le pont de Dinant, que d'embûches et même de farouches oppositions sur notre chemin... Mais que de réjouissances à savourer les informations que vous nous communiquez, à recevoir vos articles, vos documents, vos photos, et même, cela va sans dire, vos encouragements. Sans vous, assurément, nous aurions baissé les bras. A votre égard, notre gratitude est aussi grande que profonde et sincère.

La décision officielle, bien motivée, rendue par le Collège communal de Dinant, en sa séance du 28 décembre dernier, conclut:

« Article 1^{er} : De marquer son accord pour annoncer la création du site internet : <https://aufildelameuse.be> sur le site internet de la Ville de Dinant.

Article 2 : De marquer son accord pour la publication d'un ou plusieurs articles dans le bulletin communal relatif à la revue *Au Fil de la Meuse*. »

L'article 3 traite des modalités d'application.

Nous aurions pu vous annexer une copie de cette décision, mais sa première page fait allusion à l'attitude passée d'un tiers, et nous refusons de raviver une polémique vieille de plus de dix ans.

Nous adressons donc nos plus vifs remerciements au Collège communal en place, et en particulier à son échevin chargé du Patrimoine historique, qui, spontanément, s'est montré très réceptif à notre cause.

C'est donc une forme de reconnaissance dont nous bénéficions. Croyez bien que nous la mesurons et l'apprécions à sa juste valeur.

Willy Clarinval, éditeur responsable
Jacques Leclère, webmaster

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association «Au fil de la Meuse».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fn618769@skynet.be !

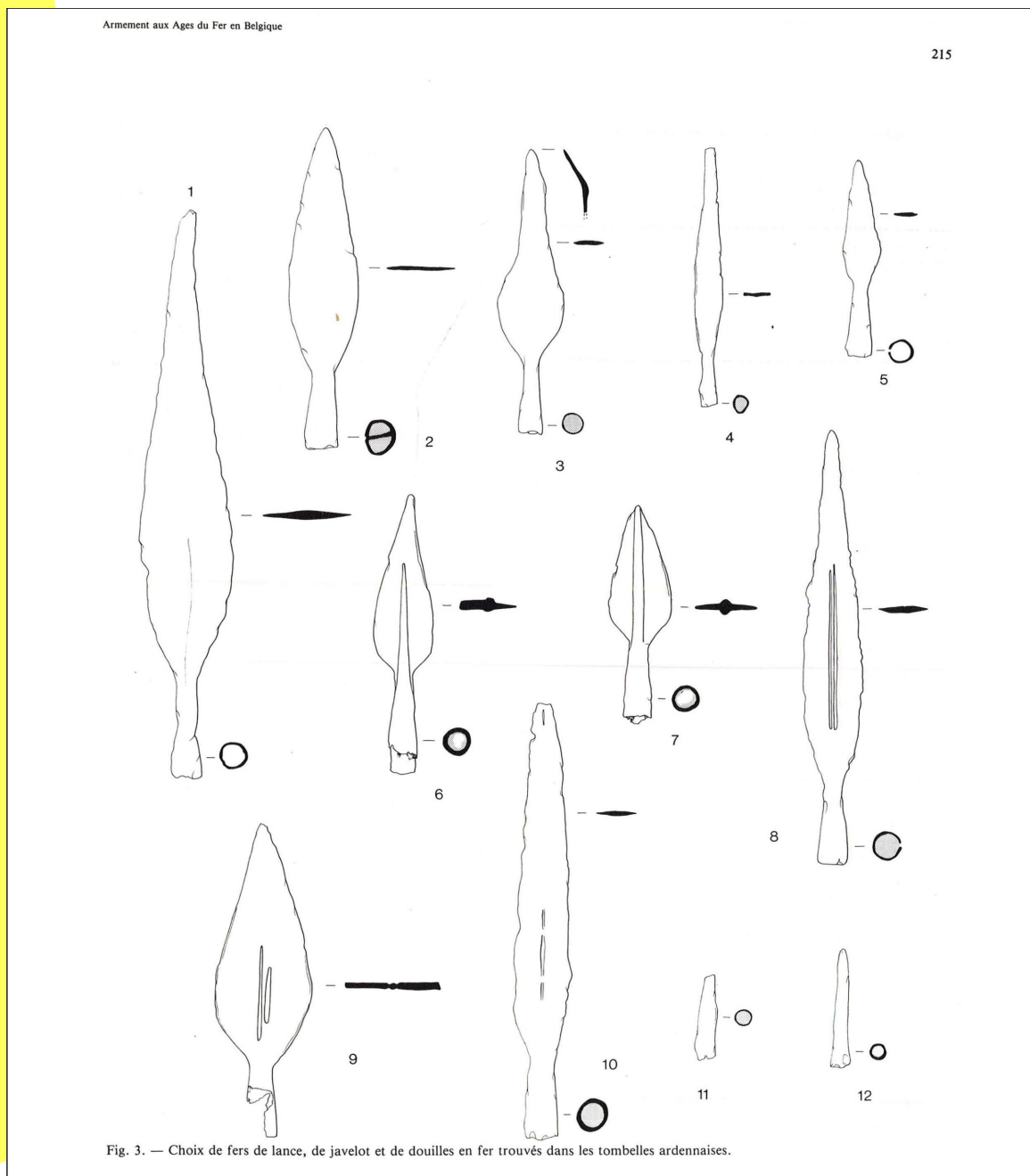
A propos du fer de lance pré-romain découvert à Dinant *(voir notre revue précédente).*

Anne Cahen-Delhay est sans aucun doute, pour la thématique qui nous intéresse, à savoir l'Age du Fer en Belgique, une des archéologues les plus titrées que le pays ait connus. Nous avons eu l'heureuse opportunité de la côtoyer - s'en souvient-elle ? - à diverses reprises, essentiellement en assistant à des colloques, mais aussi lors de notre fouille d'une tombelle hallstattienne dans les bois de Gedinne à la fin des années septante (compte-rendu paru dans un tiré à part (épuisé) du Cercle d'Etudes Historiques de Gedinne).

Dans la revue AQUITANIA supplément n°1 de 1986 (actes du VIIIème colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-19-20/5/1984), en pages 211 à 220, la spécialiste nous gratifie d'un bel article intitulé « Aspects de l'armement aux âges du fer en Belgique ». Armement retrouvé lors de fouilles de tombelles laténiennes, sensé accompagner le défunt dans l'au-delà. Sa description de fers de lance rencontre la nôtre. Comme, dit-on, rien ne vaut une belle image, nous reproduisons la planche de la page 215. Les fers non effilés sont du type de celui retrouvé à Dinant (surtout le n°9).

Petit oubli : dans notre précédente parution, nous avons omis de signaler que la photo des fers de lances d'Hamipré était tirée d'un article de cette archéologue : « Les sépultures de la Tène » in « Archéologie en Ardenne, de la Préhistoire au XVIIIème siècle », Crédit Communal, 1991, pp. 65 à 80.

CW



A Dinant, au Pléban...

Nous sommes au n°51 de la rue En Rhée. En pans de bois, cette maison à corps de logis double, témoigne de la reconstruction de notre ville après le sac de 1466. « Pléban », était ainsi nommé quelque vicaire, en charge d'une paroisse, et qui vivait en communauté à la seconde moitié du 17ème siècle.

La Ville a acquis les murs, par achat à la Province en 1989. L'architecte local Gérard Clarenne a dirigé la restauration de l'habitat, qui a l'époque en avait grand besoin !

Classée, la demeure a été affectée à la Maison de la Pataphonie, gérée de belle manière par le Centre Culturel Régional de Dinant.

Les briques réfractaires que nous vous présentons proviennent de cet endroit, prélevées naguère lorsque le bâtiment était ouvert à tous vents. Ornées d'un lys, elles sont typiques du 17ème siècle. Par exemple, on en retrouve de semblables, avec un motif plus élaboré, au Château Thierry à Falmignoul.

Jacques Leclère



Vue actuelle du beau bâtiment.

Briques trouvées au « Pléban »



Cheminée médiévale.



Exemple de cheminée du 17ème siècle



Deux exemplaires de briques réfractaires dont l'une a manifestement servi.

Une dinanderie qui interpelle.

Signée Raulin, réalisée vraisemblablement sur commande, cette superbe pièce affiche de belles armoiries. Nous ignorons à quelle famille celles-ci se rapportent. Pour en définir, nous faisons donc appel à la sagacité de quelque lecteur féru d'héraldique. Merci d'avance.



Page picturale



Huile sur toile d'André Fecherolle, réalisée vers 1960, dimensions de (1)50 cm sur 100. Encadrée. Vente aux USA, estimation de 3552 EUR. Intitulée : « La Meuse à Dinant ».



Huile sur toile signée André Sodar, vers 1896-1897. Vente du 22/6/1921. Dimensions : 85 x 126 cm. Titre : « Dans le bois de Freyr ».



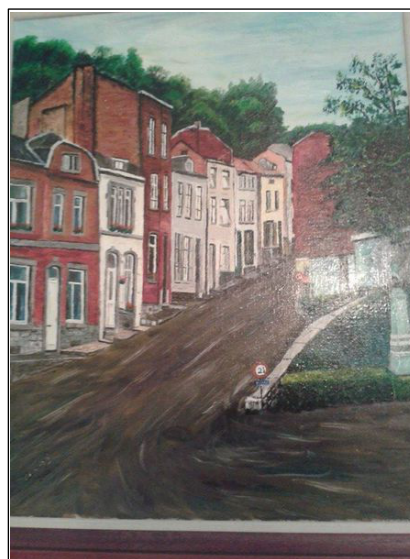
Vente via Mutual Art du 17/5/2022. Huile sur toile, 24,5 x 32 cm intitulée : « Vue de Dinant par le Rocher Bayard ». Attribuée à l'École Belge, auteur dit inconnu.



Huile sur carton, 42 x 31 cm hors cadre, de Gilbert Maurice Hubin (Dinant, 1904-1982). Sujet forestier, cependant le tableau est apparemment intitulé « Dinant, Paysage mosan ».



« Paysage à Anseremme ». Huile sur panneau, 50 x 34,5 cm, datée de 1875, et signée en bas à gauche. Frantz Binjé (Liège, 10/10/1835 – Schaerbeek, 10/5/1900). Dans le cadre du « Groupe de Tervueren », il fréquenta des peintres connus, tels Hyppolyte Boulenger et Théodore Baron.



Rue Montagne de la Croix, par qui ?

L'estampe de Georges Arnald.

De ce peintre britannique (1763-1849), nous possédons plusieurs vues de Dinant. Celle-ci est datée de 1822 et ressortit de la collection du Centre d'Art Britannique de Yale. Ses dimensions affichent 21,4 sur 29,3 cm.

Certes, les ruines de Crèvecoeur paraissent surdimensionnées, et Dinant semble se calfeutrer au milieu d'une forêt d'arbres plutôt dense. La collégiale est réduite à sa plus simple expression, et paraît bien petite au regard de la montagne qui se dessine en arrière-fond. Pas de pont. En tout cas, pas visible. En milieu de ville se dresse un grand édifice, à moins que ce soit l'église de Bouvignes qui se serait déplacée à Dinant. A tout le moins, assez bien d'approximations !

Cependant, à l'avant-plan, deux embarcations sont occupées à charger ou à décharger un lourd charriot garé en bord de route. Là au-moins, un peu de justesse !

Mais il y en a une autre, qui, pour nous, confère de l'intérêt à cette oeuvre. Voyez derrière le clocher de la Collégiale : une ancienne tour, et pas de citadelle ! C'est qu'en 1822 cette dernière n'était pas encore construite. Cela n'interviendra que huit ans plus tard.

Un peu comme si l'artiste avait voulu jouer avec nous, au chat et à la souris !
Comique, n'est-il pas ?



Un comité pour la dinanderie en 1969 à Dinant.

Il y a déjà un certain temps que nous nous sommes procuré le texte dactylographié qui suit (coll.C.W.). Il s'agit d'un exemplaire d'un tirage produit à l'époque par la méthode du stencil. Il annonce la création en 1969 à Dinant, d'un « Comité de Promotion de la Dinanderie et du métal d'art », et ce sous la forme d'une ASBL. Chose que nous ignorions. Au final, nous ne savons d'ailleurs pas ce qu'il en a été. En tout état de cause, ce document nous en apprend sur un art à part entière, tant au niveau local que de manière générale. C'est pour cette raison que nous avons voulu le partager avec vous.
C.W.

11

DE

DINANT ET LA DINANDERIE
=====

" Le Comité de Promotion de la Dinanderie et du métal d'art " a été créé à Dinant en 1969 sous la forme d'A.S.B.L. et à l'initiative du Lion's Club de Dinant. Ce Comité est formé des délégués des quatre services clubs de Dinant (Sbroptimist's Club, Rotary, Lion's, Table Ronde).

Il s'est donné comme but d'aider tous ceux qui oeuvrent pour revaloriser la dinanderie et le travail du métal d'art, y compris l'orfèvrerie et sous tous ses aspects depuis le chef-d'oeuvre jusqu'à la dinanderie utilitaire classique.

Ce comité veut soutenir les efforts de ceux qui, depuis le 2ème siècle de notre ère et qui a donné un nom prestigieux au travail du cuivre, nom dont on use encore aujourd'hui dans tous les pays du monde. Les batteurs de cuivre, " Les Copères " exportèrent leurs oeuvres à travers toute l'Europe dès le 9me siècle et les foires de Cologne comme les docks de Londres leur réservaient un accueil des plus flatteurs.

C'est pour maintenir cette grande tradition dinantaise qu'en 1903 fut fondée " l'Ecole Professionnelle des métiers d'art " de Maredsous et des artistes tels que Denis, Jacques, Lejeune, Félix Roulin, Salmon, André Lamy sortent de là.

Mais cette école ferma ses portes et seule " l'Ecole Technique de l'Etat " dirigée par Mr Frankinet, architecte, maintient contre vents et marées la tradition du cuivre à Dinant. L'Ecole Technique de l'Etat ne fut à son origine qu'une école communale appelée " Ecole de dinanderie et des arts appliqués " en 1942. Dès sa création, Mr Frankinet avait instauré une section dinanderie et c'est donc depuis 1942 que Mr Frankinet forme des jeunes dinandiers avec des professeurs, eux-mêmes artistes du métal, comme Mlle Marie-Jeanne François, Mr Marcel Nullens, Mr Joseph Henry, Mr André Lamy.

Mr Frankinet a aussi collaboré avec Mr Raulin à la création du Comité de " l'Association des Dinandiers d'Art de Belgique ". Ce comité a fait faire un poinçon délivré par le Comité du Poinçon qui authentifie une pièce de valeur faite à la main.

Le Comité de Promotion de la Dinanderie et du métal d'art a instauré un prix annuel accordé à une oeuvre marquante faite à la main soit par un élève de l'Ecole des métiers d'art de l'Abbaye de Maredsous, école qui existait encore en 1969, soit par un élève de l'Ecole Technique de l'Etat.

Plusieurs expositions ont été organisées par le Comité de Promotion dont une à la Maison de la Culture de Namur, deux à l'Hôtel de Ville de Dinant, une à l'Hôtel de Ville de Mons, et puis dans des hôtels particuliers de la Ville ou dans des Galeries privées comme à Beaumont ou à Bruxelles, dans des foires aussi comme à Lille, ou dans des châteaux comme les Châteaux d'Annevoie et de Spontin.

Enfin, ce Comité a soutenu financièrement et moralement la création d'une forge de batteur à Annevoie sous l'impulsion de deux artistes sortant de l'Ecole de Mr Frankinet, Marie-Jeanne François et Mme Alice Taelman. Cette forge s'est adjointe ultérieurement un dinandier Mr Jean Hendschel.

Actuellement, le Comité souhaite voir naître à Dinant et dans les villages environnants, des ateliers de dinanderie, intégrés à des centres de création artisanale de disciplines différentes (céramique, fer forgé, orfèvrerie, etc...).

Toutefois avant de songer à créer de nouveaux ateliers, le Comité a décidé de se consacrer dans les deux années qui viennent à assurer le rayonnement de la Forge d'Annevoie en améliorant son habitat. Il est nécessaire de construire un bâtiment connexe où une exposition permanente graphique de technique de battage, repoussage, ciselure permettra aux visiteurs, aux élèves des écoles de comprendre et d'apprécier à sa juste valeur le travail du dinandier. Une exposition d'oeuvres classiques de pièces d'école et d'oeuvres originales, modernes, d'avant-garde s'y tiendrait également en permanence.

Quels sont les espoirs du Comité ?

Tout d'abord, il espère que les autorités communales de Dinant se pencheront attentivement sur le problème de la Dinanderie et de la nécessité de garder en sa ville, les batteurs de cuivre " les Copères " au passé d'exposition à la gloire de la Cité qui rayonna sur l'Europe jusqu'en Russie, pendant plusieurs siècles.

Il n'est pas utile de rappeler que des oeuvres en cuivre sortis des ateliers de Dinant se trouvent dans des Eglises, des Abbayes, des Collégiales, des Cathédrales à Paris, Rouen, Canterbury, en Espagne, au Fort de Douaumont, sur l'Arc de Triomphe de Paris, dans des Palais Provinciaux, dans les grands musées du Cinquantenaire, Louvre, Dijon, et qu'enfin une carte de Belgique en cuivre exécutée, par tous les Dinandiers de l'Ecole Technique sous la conduite de Mr Frankinet, a été envoyée à l'Exposition d'Osaka et qu'elle voyage actuellement à travers toute la Belgique, remportant un tel succès qu'elle risque fort de ne plus revenir dans sa ville de Dinant.

Le Comité souhaite que les promoteurs immobiliers et les gestionnaires d'édifices publics (Postes, Banques, Gares, etc...) que les Abbayes et les Eglises intègrent des pièces monumentaires ou bas-reliefs exécutés à Dinant dans la décoration extérieure ou intérieure de leurs bâtiments.

Enfin, s'il semble indispensable au Comité de Promotion de maintenir, de soutenir, pour la fixation d'une main d'oeuvre spécialisée à Dinant, la fabrication de pièces en série, il lui semble aussi très important de maintenir en nos murs la Dinanderie d'art, le chef d'oeuvre dans son aspect sculptural classique, moderne et d'avant-garde.

Quelles sont les possibilités ?

Les ressources sont faibles et émanent des Services Clubs. Nous n'avons obtenu qu'une seule fois une subvention de l'Etat. Nous devons donc nous borner souvent à une activité d'orientation.

Le Comité veut surtout s'efforcer d'obtenir l'abolition ou la réduction de la taxe de luxe qui pèse cruellement sur l'artisanat. Si une décision rapide n'intervient pas dans ce domaine, l'artisan disparaîtra irrémédiablement entraînant tout ce qui fait le charme et le folklore authentique de notre pays.

Le Comité de la Promotion et du Métal
d'Art
Secrétariat, 14, quai J.B. Culot - Dinant

DINANDIERS ACTIFS A DINANT ET ENVIRONS

Fernand BIETTLOT et ses fils Dinant
Pierre BERTRAND
Gérard DE MARCO
FRANCOIS Marie-Jeanne Hun-Annevoie, Dinant
GHYSELS Jean-Pierre Bruxelles
HENDSCHHEL Jean Bioul
HENNUZET Guy Sorinnes
HENRY Joseph dit " Gustave " Dinant
LESPAGNE Marcel Dinant
MAUDOUX Albert Dinant
NULLENS Marcel Dinant
NOTTE Yvan Dinant
PIZINGER Bouvignes
ROULIN Félix Maredret
TAELEMAN Alice Maredret
Pol Wouters Yvoir

ORFEVRES

André Lamy Dinant
Pol Wouters Yvoir
Félix Roulin Maredret
Robert Brebant Maredret
Souply Emile Dinant
Taelman Alice Maredret

ATELIERS

Mrs BIETTLOT père et fils
Albert MAUDOUX
Mr GUILLAUME
Forge d'Annevoie ;
Melle M.J? François
Mme Alice Taelman
Mr Jean Hendschel

Rocher Bayard août 1914 : voilà d'où provient peut-être la photo !...

Il existe très peu de photos - tout au plus cinq ou six - montrant les soldats saxons traversant la Meuse sur un pont de bateaux les 23-24 août 1914 au Rocher Bayard. Aussi, très peu de parutions à leur propos. A-t-on peur d'usurper un éventuel droit d'auteur ?...

Les ayant découvertes, non sans une sérieuse recherche, nous les avons reprises dans une de nos premières publications. De même, quelques photos de soldats en attente, débouchant de la brèche du célèbre rocher. Celle que nous vous montrons ci-après participe de nos initiatives passées.

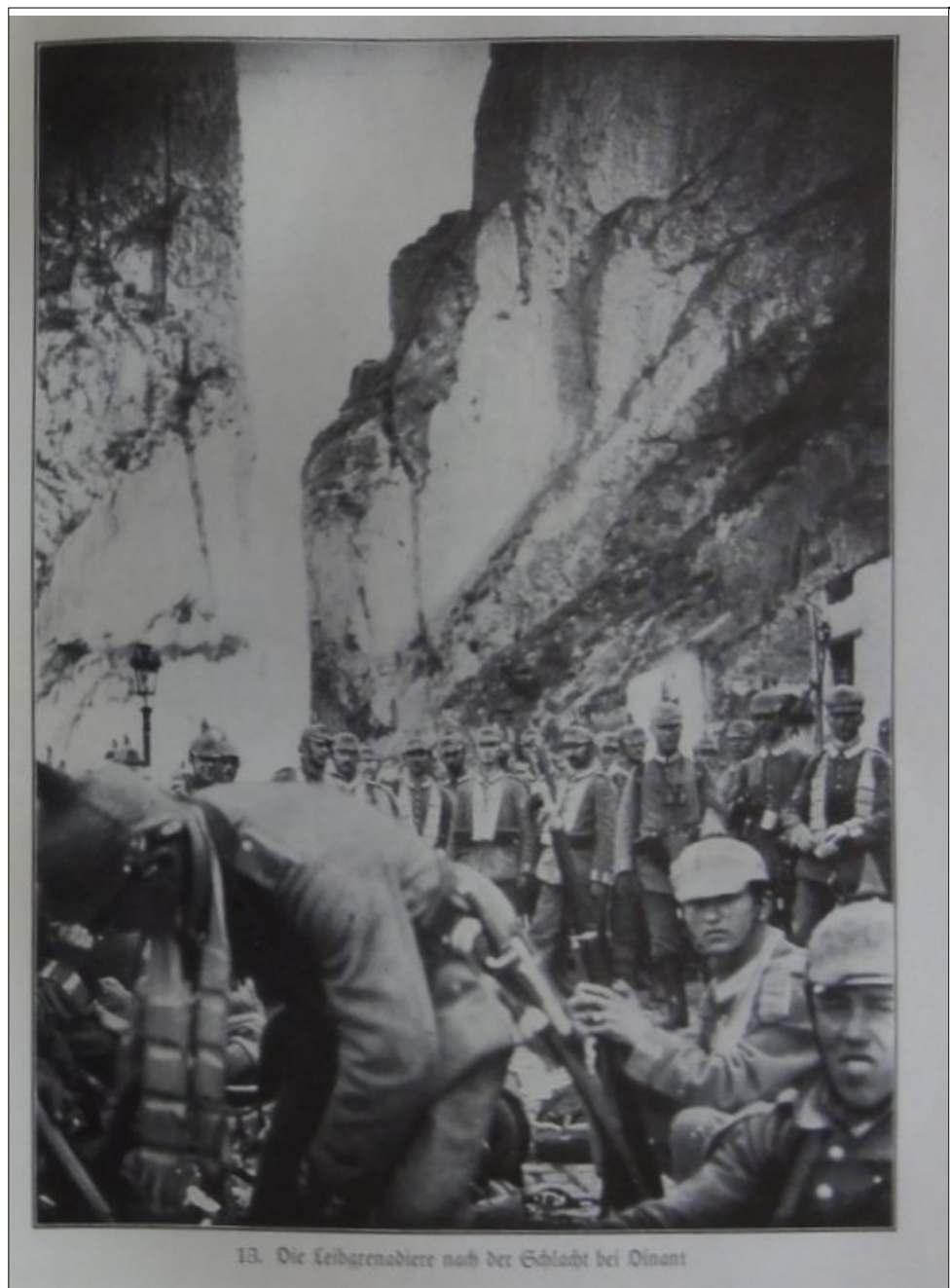
Nous venons de la redécouvrir. Elle se trouve reproduite en page 42 de l'ouvrage consacré par le pasteur-lieutenant (le royaume de Saxe allié à l'Allemagne était protestant, et donc aussi son armée qui sévit à Dinant) Heinrich Herrmann, à l'historique du Leibgrenadier- Régiment n°100, le régiment préféré du roi ! Un copyright n'étant pas mentionné au bas de la photo, pour l'heure on peut entrevoir qu'elle aurait été prise par le pasteur lui-même. Par ailleurs, le cadrage utilisé n'est pas sans rappeler les

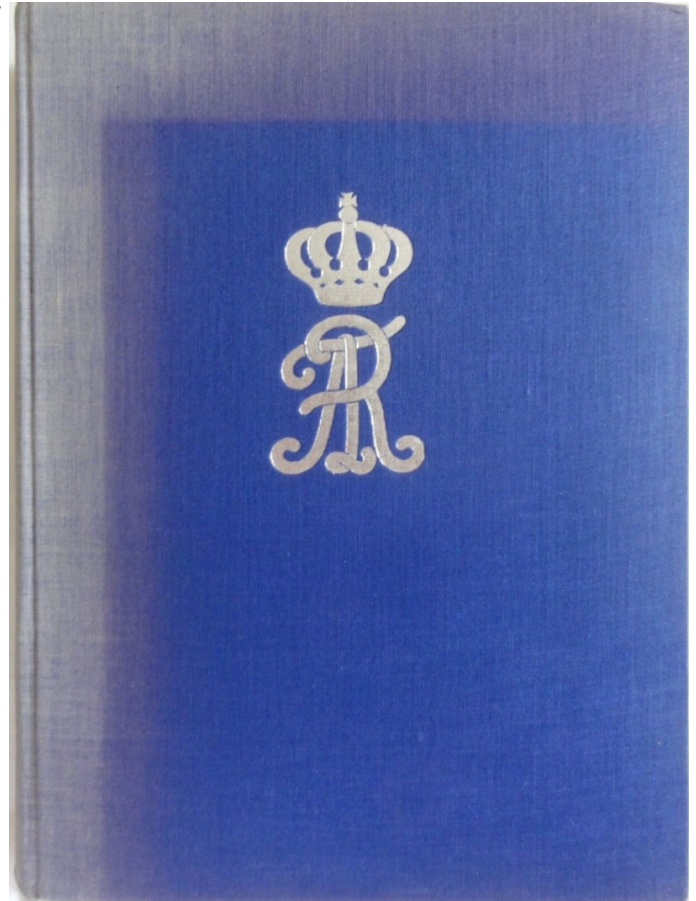
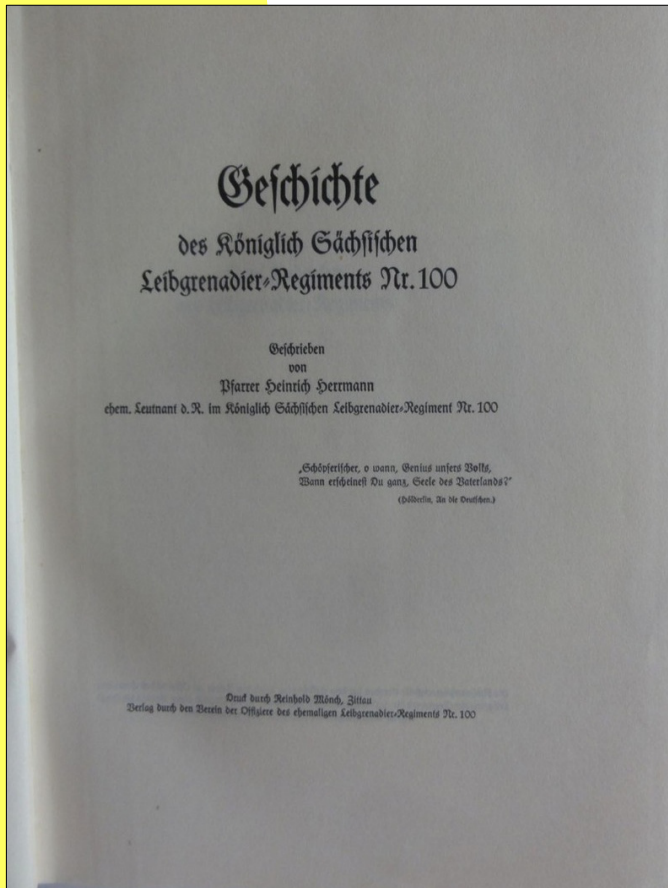
quelques autres clichés existants, parmi lesquels celui des fusillés au Mur Bourdon, qui, nous l'avons toujours avancé, n'est pas le seul concerné par les atrocités commises à cet endroit.

En principe, selon les lois de la guerre, en tant que ministre du culte, Herrmann ne pouvait être armé, à l'exception bien sûr d'un appareil photos...

N'hésitez donc pas à parcourir sur Internet les sites allemands. Et pour une traduction, de faire un petit signe à votre serviteur...

C.W.





Un concours international de musique dinantais.

Depuis pas mal d'années, il existe à Dinant un concours international de saxophones.

Mais, saviez-vous qu'il a existé un concours international à Dinant ... D'accordéons? Je n'en connais pas la date, à vos recherches!

Voici deux cartes-photos de ma collection avec le vainqueur.

Voici également des documents le concernant dont ce disque.



LIONEL JULIENNE
1^{er} Prix au concours international
à DINANT (Belgique)

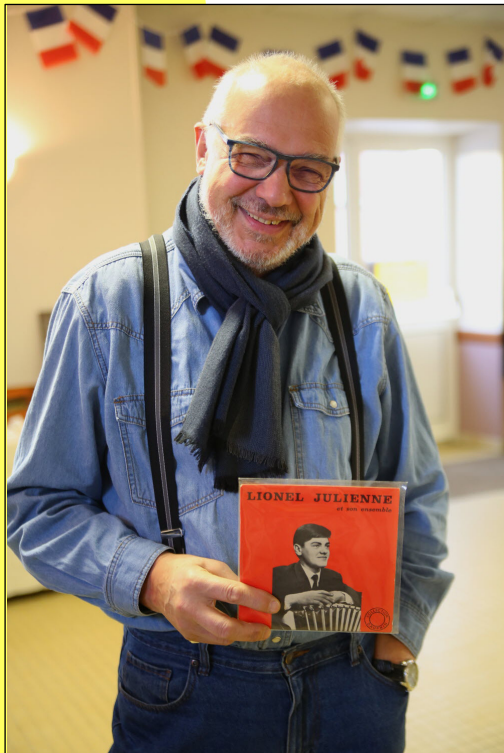


LIONEL JULIENNE
1^{er} Prix au concours international
à DINANT (Belgique)

Est-il toujours vivant?

Pour ma part, je ne savais pas que ce grand prix avait existé.

J-C Garigliany



Est-ce lui (70 ans) qui tient le disque en mains lors d'une exposition qualifiée d'insolite à Aisy-sous-Thil en Côte d'Or (France) ?



Qui peut nous renseigner sur cet ensemble ? Que signifie « JAM » ?

Une bien curieuse affichette.

Dans notre précédente publication, nous vous avons entretenu du peintre Michel, dans le contexte de l'Exposition d'Art Dinantais qui s'est tenue du 30 juin au 30 septembre 1907, à l'hôtel de ville de Dinant. Nous venons de découvrir une affichette qui indique les mêmes mois, mais pas la même année : 1897 et non 1907. Par ailleurs, on croit y lire deux fois « Antmata » et figure tout en bas « Kingdom », c'est-à-dire « royaume » en anglais. Enfin, on y voit un grand bâtiment vers lequel convergent de nombreux visiteurs !

En fait, c'est de l'Exposition internationale de Bruxelles qu'il s'agit, qui s'est tenue du 10 mai au 8 novembre 1897. Elle accueillit près de 8 millions de personnes.

Le bâtiment qu'on voit au centre du document n'est autre que celui du Cinquantenaire, avec au-devant de lui l'esplanade bien connue.

« Antmata » est à lire « automate ».

Cette affichette erronée est apposée en-dessous d'un socle d'un automate musical de poupée, apparemment de fabrication française.

Toutes les mentions se rapportant à Dinant y sont donc fausses.

Voilà donc le doute dissipé.

C.W.



Deux récentes découvertes à Pont-à-Lesse.

Une belle pièce de monnaie.

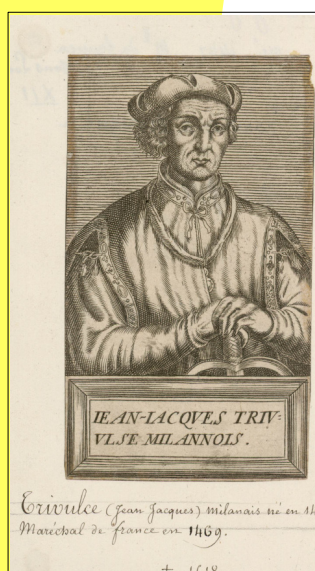
La première consiste en une monnaie mise en circulation à l'expiration du Moyen-Age, soit à la fin du 15ème siècle. Il s'agit d'un **gros** de six sols. Celui-ci est en argent. Il est rarissime. L'avvers porte les armes de Gian Giacomo Trivulzio (Jean Jacques Trivulze) ainsi que les lettres IO.IA.TRIVL.MA(R).VIGLE.ET.F.MARE, et le revers, entourant Saint-Georges terrassant le dragon, SANCTUS.GEORGIUS. La monnaie a eu cours dans la période 1487-1518.



La pièce de monnaie qui a été trouvée.



Exemplaire « quasi neuf » chez un collectionneur.



Mais qui est cet homme ?

Il est né à Milan vers 1440 (une source avance une date précise, celle du 24/6/1442) et est décédé le 5/12/1518 à Châtres, ancien nom d'Arpajon, à 30 kilomètres au S.-O. De Paris. Italien, il est de noble lignée. En 1495, il rejoint le camp français du roi Charles VIII. Promu lieutenant-général sous le roi Louis XII, c'est en tant que tel qu'il conquiert le duché de Milan, ville dont il deviendra le gouverneur. Par la suite,

Portraits de l'intéressé.

il accède au grade prestigieux de maréchal de France, et participe à de nombreuses batailles, dont celle de Marignan les 13 et 14 septembre 1515.

Jamais il ne ménagea ses efforts dans tout ce qu'il entreprit.

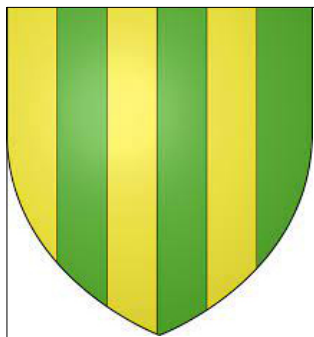
Il s'était établi à Entraigues-sur-Sorgues, près de Carpentras, où il tenta de planter des rizières.

Il est inhumé dans l'église de San Nazarro à Milan.

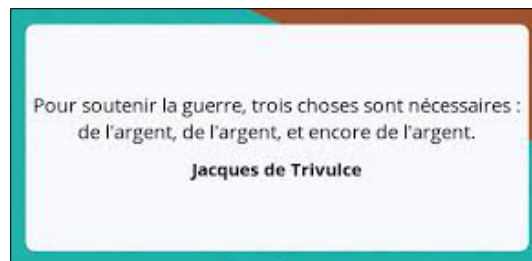
Il composa lui-même son épitaphe : « Ici repose Jacques de Trivulce qui jamais auparavant ne s'était reposé »...



Médaille avec portrait.



Armes de la famille.



Une maxime toute personnelle qui constitue le nerf de la guerre !



Une autre monnaie.

Elle a été découverte au même endroit.

Sur l'avers, on lit: D/+GVILLELMUS COMES. Au centre, dans le champ, sous un trait incurvé : NAM.

Sur le revers : R/+MONETA NAMVRCEN. Au centre se dessine une croix fleurdéliée.

Elle est dénommée « billon double mite ». Le billon est la menue monnaie d'utilisation courante. Sa valeur numéraire est très inférieure à sa valeur faciale, puisque moins de 30 % d'argent la compose, avec un alliage de cuivre et de zinc.

Cette monnaie est celle du comté de Namur, plus précisément de Guillaume II de Namur (22/1/1355-10/1/1418). Il fut marquis de Namur de 1391 jusqu'à sa mort, ainsi que seigneur de Béthune. Il succéda à son père Guillaume Ier. Issus de la maison de Dampierre, ces deux comtes furent parmi les derniers à régner - fort paisiblement - sur le comté de Namur, avant sa vente aux ducs de Bourgogne.

Leurs sépultures, ainsi que celles de leurs épouses, se trouvaient à Namur dans l'église Notre-Dame. Elles disparurent lors de la démolition en 1750 du sanctuaire antérieur. A leur emplacement dans le chœur subsiste une épitaphe en latin : « Dans cette tombe reposent les bienheureux comtes de Namur Guillaume premier et second, père et fils, et leurs épouses Catherine de Savoie et Jeanne d'Harcourt (Frédéric MARCHESANI, 2013, in « Connaître la Wallonie »).

Jean III, autre fils de Guillaume Ier, hérita du comté, ainsi que de la prévôté de Poilvache (voir les Cahiers de la MPMM de Bouvignes).

C.W.



© <http://www.cgb.fr>



Monnaies semblables



Sceau utilisé de 1396 à 1404 par Guillaume II comte de Namur.

Qui peut nous renseigner à propos de ce brave homme balayant devant l'Hôtel du Commerce ?



Correction d'une erreur.

M. Jean-François PACCO nous signale que la photo que nous avons publiée, et qui originellement est sous-titrée « Dinant », concerne en fait l'hôtel de la Citadelle de Namur, qui lui aussi a été incendié le 23 août 1914. Il nous transmet un cliché comparatif. Merci à lui.



Photo erronément située par les Allemands à Dinant



*L'Hôtel de la Citadelle de Namur incendiée également le 23 août 1914
(Photo Vers l'Avenir)*



Le même, avant la destruction

Ne quittez pas...on cherche !



Concours d'escrime à Dinant le 17/6/1951. Qui peut nous en dire plus ?



Où se trouvait le champ d'aviation ?

A propos des tuiles romaines de Freyr et un peu plus...

Dans notre avant-dernier numéro, nous avons relaté la découverte par Laurent Poncelet de tuiles romaines à proximité du Château de Freyr. Nous nous sommes donc adressés aux gestionnaires de celui-ci, en quête d'informations. Mme Sonia Meys (assistante touristique) puis M. Sébastien Cornil (chef jardinier) nous ont mis en relation avec M. Denis Mirallié (ingénieur paysagiste). Celui-ci nous a signifié qu'il existait bien des vestiges gallo-romains à l'extrémité du jardin Sud. Il nous a invités à prendre contact avec Pierre-Hugues Tilmant archéologue à l'AWAP, lequel fort aimablement, nous a répondu.

« Depuis les interventions archéologiques de 2014 et postérieurement, il est indiscutable que le site de Freyr a été occupé à l'époque gallo-romaine. Toutefois, les traces qui en ont été découvertes sont trop faibles pour déterminer la nature de cette occupation. Seul un niveau de circulation (?) a été découvert en fond de tranchée, au sud du château, et des fragments de tuiles au sud également. Ces fragments indiquent qu'un bâtiment existait dans l'antiquité sur le site mais sa localisation demeure inconnue. Il est vraisemblable, compte tenu de la localisation des différentes découvertes, qu'il se situait dans le secteur des actuels parkings, à côté de la drève Gilda. La nature du bâtiment demeure elle aussi inconnue pour l'instant ».

Il termine son commentaire en nous invitant à la prudence quant à savoir le pourquoi de « nos » tuiles à cet endroit, évoquant les crues qui auraient pu les amener là.

Nous voulons bien l'admettre, mais les tuiles ont été exhumées en amont du château, à déjà une certaine distance de celui-ci. Les crues n'auraient-elles pas emporté les tuiles, du château vers l'aval ?

Nous avons questionné Kalman Pizinger de Bouvignes. Lui et son frère Victor, se sont occupés de Château-Thierry durant quatre décennies. De là, ils avaient une vue plongeante idéale vers Freyr. Il est formel : en période de chômage de la Meuse, on voit clairement la présence d'un gué à l'endroit qui nous occupe.

Puis, nous sommes tombés sur un intéressant article paru en 2009 dans le n°16 de la Chronique de l'archéologie wallonne, pp. 231-233. Il s'intitule « Hastière/Waulsort, Dinant/Dinant, Yvoir/Godinne et Yvoir, Namur/Dave: nouvelles prospections en Haute-Meuse ». Leurs auteurs : Cécile Ansieau (1), Marie-Hélène Corbiau et Liliane

Henderickx, trois archéologues patentés que nous connaissons un peu.

Nous croyons utile de reproduire ici la partie qui nous concerne.

« Une plongée de prospection s'est déroulée à Waulsort entre l'abbaye et Château-Thierry, côté rive gauche. Un



affleurement rocheux a immédiatement été remarqué : en effet, partout en amont et en aval, le lit du fleuve est constitué de graviers et de sable. Il s'agit vraisemblablement des vestiges d'un seuil ayant servi à un moment donné de passage à gué. Une mise à l'eau est visible sur la rive opposée, légèrement en aval. Ce lambeau de seuil a bien été malmené par les engins mécaniques qui ont rectifié le cours du fleuve. La surface ne présente plus aucun signe de passage, d'usure ou encore d'ornières. Cette zone rocheuse a été suivie jusqu'au milieu de la Meuse. Cependant la faible profondeur (2,60m) et le courant très fort au centre de la passe n'a pas permis d'investiguer au-delà. Une prospection plus poussée en amont et en aval du plat rocheux n'a pas permis de découvrir des objets perdus (aucun creusement n'était autorisé).

Le niveau de l'eau, très bas lors de ce chômage, a mieux mis en évidence deux départs de gué sur la même rive en descendant le fleuve jusqu'en face de Château-Thierry. Les seuils visibles n'ont pas été explorés en plongée mais s'ajoutent à la liste des sites répertoriés ».

On comprend aisément que le dernier paragraphe pourrait avoir un lien avec les tuiles romaines découvertes par Laurent Poncelet, dans le cadre d'une réutilisation.

Et tout le long paragraphe précédent pourrait être en relation avec ce qu'a relevé plus en amont Jean-Christophe Garigliany (voir la carte), à savoir, disposés sur une vingtaine de mètres, de manière assez compacte, des pieux plus ou



moins serrés les uns contre les autres. Les « pieux » de Meuse munis de sabots de fer (selon leur âge, nous en avons publié trois types différents) sont bien documentés. Il en existe par centaines le long des berges du fleuve, la professeure Marie-Hélène Corbiau (citée plus haut) s'en étant fait une de ses spécialités. Mais ici, nous insistons, il s'agit d'une structure bien nette, à un endroit bien défini, qui s'inscrit dans la perspective d'un « mur » fait de poteaux de bois, qui ne devait pas manquer de consistance. Présence d'un débarcadère ?

Tout proche, notre collaborateur a exhumé de la berge la petite pierre en photo ci-contre. Il s'agit de ce qu'on appelle communément « une pierre de Meuse », d'une longueur de 12,7 cm sur une largeur maximale de 4,9 cm. Ce qui a intrigué son découvreur, c'est la symétrie des arrondis aux extrémités. Force est de le constater : tel est bien le cas. Sur une face, une arête centrale de 1,5 cm d'épaisseur, tout en courbe, parcourt la longueur, s'estompant à 1 cm de chaque extrémité. Cette arête paraît être d'origine naturelle, mais ses côtés latéraux inclinés semblent avoir subi quelques retouches. Fort de cela, nous pensons qu'il s'agit là de la face de préhension. En effet, pouce et majeur placés sur les bords et l'index appuyant sur l'arête, on observe que la prise en mains de l'objet est optimale et, concomitamment, son utilisation, à la manière dirions-nous d'une lime plate. Quid de l'autre face ? Elle est usée, uniformément sur toute sa surface. Cependant, le grain du poli est assez rustique, voire peu ouvragé. Son rendu



Photos de la pierre : la première côté nervure, la seconde partie plate
Collection J.C. Garigliany.



Paysan. (Cathédrale de Paris. Bas-relief du 13^e siècle.)

diffère de celui d'une pierre à aiguiser, telle celle qui sert à l'affûtage d'une faux. Cette pierre, de 110 grammes, a vraisemblablement servi de petit polissoir pour de petits objets. Elle ne fait pas la longueur d'une main et tient facilement en poche...

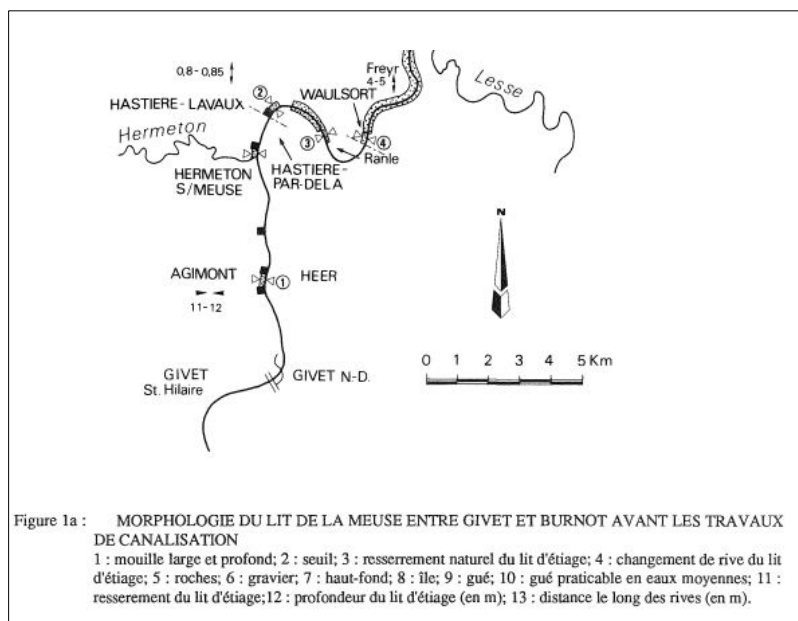
De quand date-t-elle ? Difficile de se prononcer. Son aspect assez brut, mal façonné, nous fait pencher pour une période antérieure au Haut-Moyen-Age. Mais il ne s'agit ici que d'une hypothèse, qu'on ne pourrait étayer qu'en poursuivant les recherches sur le(les) gué(s) dans les parages...

Pour un aperçu général sur le cours du fleuve, vous trouverez en annexe le plan du professeur Marc Suttor, page 162, de son article « Étude historique d'hydrologie fluviale, l'exemple de la Meuse », in Bulletin de la Société Géographique de Liège, 1989, n°25, pp.159-174.

Enfin, pour ceux qui ne l'ont pas encore, nous nous permettons de recommander son ouvrage « Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600) », Bruxelles - Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2006. Nous ne tarissons pas d'éloges à propos de cet ouvrage, indispensable pour quiconque s'intéresse à notre fleuve si beau.

Clarival Willy

(1) Celle-ci est l'auteur d'autres écrits touchant à la partie du fleuve qui ici nous intéresse.



Une fibule mérovingienne.

La fibule consiste en cette espèce d'épingle qui sert à relier les extrémités d'un vêtement. Son existence dans la manière de se vêtir est très ancienne, puisqu'elle remonte au Bronze final ! La typologie de la fibule découverte se décline scientifiquement comme suit : fibule mérovingienne ansée « ruban ». Ses décors sont géométriques, ses deux pieds quadrangulaires. Manque l'ardillon. Contacté par nos soins, Olivier Vrielynck, archéologue de l'AWAP bien connu et, plus précisément, spécialiste du Mérovingien, trouve atypique cette forme « en ruban ». Il nous a mis sur la voie de deux publications, qui nous permettent d'en savoir un peu plus sur cet objet.

« Les fibules ansées symétriques en Wallonie » par Stéphane Van Bellingen », in Archeo - Situla, 1-2, pp.11-20, juin 1989.

« La principale caractéristique qui les distingue des autres types de fibules mérovingiennes et carolingiennes est la présence aux deux extrémités de l'arc ou de l'anse d'une plaque identique à son pendant. Dans le cadre d'un mémoire de licence, nous avons étudié les fibules ansées symétriques en Belgique et dans le Nord de la France. En tenant compte des formes des plaques, de l'anse et dans une moindre mesure, des décorations, nous avons pu établir une typologie pour nos régions. » Au lieu de vous reproduire des descriptifs de nature scientifiques, nous croyons plus simple de reproduire deux figures insérées dans l'article. Sous la figure 1, la fibule de Wellin a été exhumée par Maurice Evrard de Chanly, que nous avons bien connu et rendu visite - et de fouille. La figure 2 la nôtre...

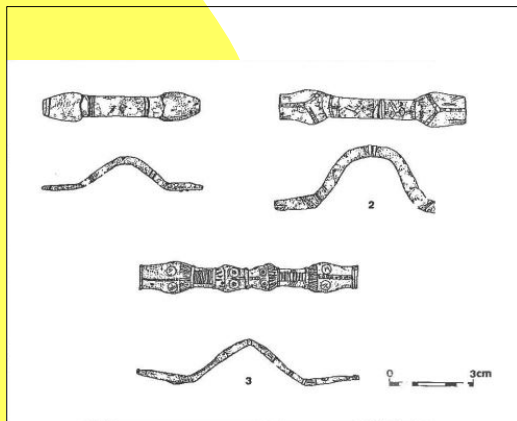


Fig.1 : 1. Han-sur-Lesse, type 6.2.; 2. Liège, type 6.2.; 3. Wellin, type 6.2.



La fibule qui a été découverte.

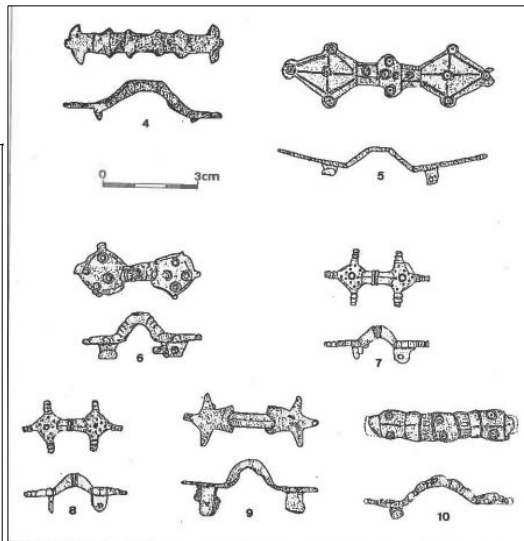


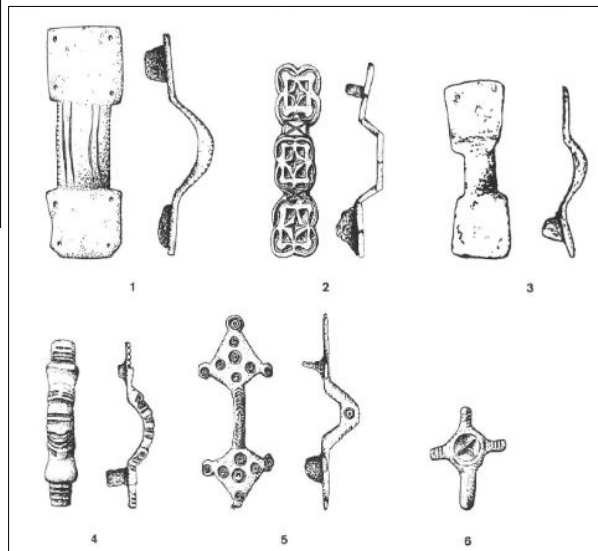
Fig.3 : 1. Montalgie, type 3.2., dessin MIGNOT P., 1986, Trouvailles carolingiennes à Montalgie (Falaën, Province de Namur), in : De la Meuse à l'Ardenne, 2, p. 84, ill. 3.1.; 2. Namur, type 3.2.; 3. Pommeroeul, type 3.2.; 4. Huy, type 3.5.; 5. Namur, type 4.1.; 6. Lessive, type 4.1.; 7. Namur, type 4.1.; 8. Namur, type 4.1.; 9. Blout, type 4.6.; 10. Namur, type 6.1.

avons bien connu et rendu visite - et de fouille. La figure 2 la nôtre...

« Les fibules ansées symétriques en Normandie » par Marie-Cécile Truc, in Archéologie médiévale, tome 27, 1997, pp.1-58 (pdf du 8/1/2019).

Nous avons également choisi de vous faire voir la figure n°10, intitulée « fibules à pieds quadrangulaires ». La fibule de Pont-à-Lesse a ce type de pieds (il en existe de

circulaires, de semi-circulaires, etc.).



Quelques exemples...



Fibule de Pommeroeul (dans CAW 13, p.61, Jean Dufresnes et Stéphane Van Bellingen).



Fibule trouvée dans l'Eure.



Fibules mises (incroyablement) en vente sur Catawiki. L'une d'elle possède toujours son ardillon.

Autre fibule.



Cette « fibule émaillée gallo-romaine » a été découverte à Anseremme par notre collaborateur Laurent Poncelet. Celui-ci voit quatre de ses objets, parmi les onze retenus, publiés dans *Vie Archéologique* de l'ASBL Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles, bulletin n°80 de 2021, qui vient tout juste de sortir de presse. Ceci dans la rubrique intitulée « Notices d'objets archéologiques issus d'activités de détection autorisée », pp. 153 à 164.

En page 155, la présentation et l'analyse de ladite fibule émanent de l'archéologue Olivier Vrielynck.

En page 156, celles de l'effigie de Jupiter Ammon (Herbuchenne) sont du même auteur et de sa collègue Cécile Ansieau. Il en a été abondamment parlé dans notre numéro 47 (à revoir sur notre site).

En pages 158 à 160, le même récidive à propos de l'anneau de joug gallo-romain trouvé à Taviet. **Dans l'article, la *Bibliographie Comparative* mentionne notre revue n°32 avec ses coordonnées complètes.**

En page 164, il s'agit d'un objet gallo-romain (Herbuchenne), par les archéologues Cécile Ansieau et Dominique Bosquet.

Bien évidemment, le nom de notre collaborateur accompagne chacune des quatre publications.

Au préalable, à chaque fois, il vient, ravi, nous montrer ce qu'il trouve et nous en discutons. Et, de cette façon, nous sommes heureux de l'accompagner dans sa démarche tout à fait transparente d'enregistrement de ses découvertes par l'AWAP (Dominique Bosquet).

Notre travail est honnête et sérieux, et c'est pour nous tellement enrichissant de composer avec de tels archéologues !

C.W.